

Chammas & Marcheteau

Avocats

Communiqué de presse

Paris, le 22 juin 2018

Hub One, Groupe Aéroports de Paris, acquiert Sysdream, acteur majeur et spécialiste français de la cybersécurité

Chammas & Marcheteau conseille Hub One

Chammas & Marcheteau (Denis Marcheteau, associé, Antonin Cubertafond, counsel, Romain Penloup et Benjamin Levy, collaborateurs) est intervenu en qualité de conseil juridique d'**Hub One**, filiale de services en technologies de l'information du **Groupe Aéroports de Paris**, dans le cadre de son acquisition de la société **Sysdream**.

Fondé en 2004, Sysdream dispose de la certification "Prestataires d'Audit de la Sécurité des Systèmes d'Information" (PASSI) délivrée par l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information. Elle propose à des grands comptes, publics et privés, en France comme à l'international, une gamme de solutions axée sur l'audit des systèmes, la formation en sécurité informatique et le cyber-entraînement.

Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de développement de Hub One, dont l'objectif vise un chiffre d'affaires compris entre 200 et 300 millions d'euros d'ici cinq à huit ans.

Conseil des vendeurs par le cabinet **Lipworth** (Frank Lipworth).

Audit comptable et financier par **Eight Advisory**.

Audit juridique par **Chammas & Marcheteau**.

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de 30 spécialistes du droit des affaires, dont 7 associés, il propose à ses clients des expertises en Fusions-Acquisitions, Private Equity, Fonds et Services Financiers, Fiscalité ainsi qu'en Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information.

www.lcdmavocats.com

Contact presse :

Maryam Barjon

+33 1 53 42 35 80

mbarjon@lcdmavocats.com